

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 608

présenté par
M. Caure

ARTICLE 23 QUINQUIES

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« personnel »

le mot :

« agent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.